



Module "Qualité de vie et bien-être au travail"

Présentation

- Prise en charge possible des frais de formation par un organisme financeur.

Objectifs

Identifier les indicateurs de bien-être au travail, initier des démarches QVT, connaître les différentes formes de reconnaissance au travail et enclencher des pratiques de reconnaissance au travail.

Infos pratiques

- > Composante : Service Formation Continue et Alternance
- > Durée : 28 heures
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

Admission

Public cible

- tout acteur concerné par la prévention des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail dans les organisations du secteur privé ou public ;
- responsables des ressources humaines ;
- cadres et dirigeants exerçant des responsabilités de direction d'équipe ou de service ;
- responsables ou personnels des services de santé au travail ;
- délégués syndicaux, représentants du personnel, secrétaires CHSCT ;
- préventeurs ;
- ergonomes ;
- consultants formateurs dans le domaine des relations sociales ;
- personnels médicaux et paramédicaux : médecins et infirmiers du travail, cadres de santé.

Tarif du module : 600 Euros

Les + de la formation ?

En bref...

- Organisation adaptée pour des professionnels : enseignements regroupés les jeudis et vendredis une fois par mois.
- Délivrance d'une attestation de compétences.

